

# LA QUÊTE D'UNE POLITIQUE CANTONALE DE DÉMOCRATISATION CULTURELLE À NEUCHÂTEL<sup>1</sup>

LE CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS ET LE CENTRE DE CULTURE ABC  
À LA CHAUX-DE-FONDS

MARIE-JEANNE CERNUSCHI ET YVONNE TISSOT

Institutionnalisés par André Malraux, les concepts de décentralisation théâtrale et d'éducation populaire provoquent une génération spontanée de «centres culturels en Suisse. Dans le canton de Neuchâtel, les centres culturels ont joué, et jouent encore, un rôle de premier plan dans la médiation et la diffusion locale de la culture théâtrale, ainsi que dans le soutien à la création indépendante régionale. Tous ces lieux naissent entre 1962 et 1972 de l'initiative de troupes de théâtre amateurs inspirées par le modèle français des Maisons de la culture et par la présence, dans le canton, du Théâtre populaire romand (TPR)<sup>2</sup>. Le canton de Neuchâtel compte quatre centres culturels (que nous abrègerons CC),

deux en milieu urbain, le Centre de culture ABC à La Chaux-de-Fonds (fondé en 1967), le Centre culturel neuchâtelois (ci-après CCN) à Neuchâtel (fondé en 1968), et deux dans des villages, la Tarentule (fondé en 1962), à Saint-Aubin, et les Mascarons Centre culturel du Val-de-Travers, à Môtiers (fondé en 1972). Ces amateurs dynamiques souhaitent renouveler l'offre ainsi que la pratique théâtrale et ouvrir des pistes de réflexions sur la culture.

Rapidement, les deux centres urbains profitent du soutien financier de leur commune, se professionnalisent et cessent la collaboration avec une troupe de théâtre amateur. Les centres culturels de la Tarentule et des Mascarons restent, pour leur part, des lieux gérés par des bénévoles, le premier comme salle d'accueil, le second comme espace de création amateur régional.

Dans cette contribution<sup>3</sup>, nous nous concentrerons sur les CC de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, car ils sont les seuls à être dotés d'une structure professionnelle. Qui plus est, ils offrent une saison théâtrale régulière depuis bientôt cinquante ans et sont reconnus par l'État de Neuchâtel dans ses intentions en matière de politique culturelle. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la manière dont ils émergent, puis légitiment et définissent leur mission. Tous deux s'inscrivent au sein du mouvement de la décentralisation et tentent - à leur façon - d'engager le débat sur la démocratisation culturelle dans le canton. On en trouve la trace dans les discussions de la commission cantonale «du théâtre» de 1971 à laquelle sont associés les directeurs du CCN et de l'ABC.

Celles-ci seront l'objet de la deuxième partie de cette contribution qui décrira comment la notion de CC s'élabore dans les débats politiques et la législation cantonale en matière culturelle.

## L'EXEMPLE DU CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS - THÉÂTRE DU POMMIER À NEUCHÂTEL

Le 15 février 1968, à la rue du Pommier 9, s'ouvre à Neuchâtel le Théâtre de poche neuchâtelois-Centre de culture. A l'origine de cette institution, on trouve une troupe de théâtre amateur qui cherche un local pour préparer et présenter ses créations. Il s'agit de la compagnie du Théâtre de poche neuchâtelois (désormais TPN), qui a déjà une douzaine d'années d'existence (issue de la fusion des Compagnons du Château, dirigée par Claude Schumacher, et de Salamalec, animée par Jacques de Montemolin et François Flühmann)<sup>4</sup>.

L'appellation «centre culturel» sera adoptée en mai 1971. Selon Jacques de Montmollin, l'un des premiers

---

1 Dans Théâtre et scènes politiques, Editions Antipodes 2014

2 Après une première tentative sous la direction de Marcel Tassimor (1959), le Théâtre populaire romand renaît en 1961 à l'instigation de l'auteur Bernard Liège et sous la direction de Charles Joris. Leur but est d'offrir du théâtre de qualité en région périphérique. La compagnie s'organise en communauté dans une ferme du Val-de-Ruz. Elle y fabrique ses spectacles qu'elle joue à raison de plus ou moins soixante représentations dans tous les cantons romands. En 1968, celui qu'on appelle communément le TPR prend ses quartiers à La Chaux-de-Fonds.

3 Cette recherche est issue des travaux menés dans le cadre de la rédaction du livre En Scène ! La vie Théâtrale en pays neuchâtelois, Cahier de l'Institut neuchâtelois, Hauterive Attinger, 2010.

4 Pour plus de détails sur l'histoire du CCN et d'autres centres culturels, voir l'ouvrage *En scène!, op. cit.*

codirecteurs du centre, le terme est utilisé pour la première fois lors d'une séance de la commission Haldimann<sup>5</sup>. Le changement de nom n'implique aucune modification particulière dans le fonctionnement du centre, mais s'ajuste aux termes utilisés dans le rapport Haldimann et, plus généralement, dans le débat culturel<sup>6</sup>. Selon Jacques de Montmollin, il permet de renforcer ce qu'il appelle « l'institutionnalisation ». L'habitude est alors prise de désigner la salle du Pommier comme Centre culturel neuchâtelois. A travers l'exemple du CCN, nous allons dégager quelques-unes des caractéristiques du modèle de centre culturel tel qu'il est conçu dans les années 1970-1980.

## DES AMBITIONS DE MAISON DE LA CULTURE

Dès ses débuts, le fonctionnement du CCN est inspiré des Maisons de la culture françaises. Ainsi, en 1967, une brochure intitulée *Le TPN s'installe à Neuchâtel*, fait une première allusion à la décentralisation en France « où l'on crée en province de nombreuses maisons de la culture afin que cette dernière ne soit plus l'apanage du seul Paris et que chaque région soit, à sa façon, un foyer artistique ». On peut y lire le souhait de créer un tel foyer artistique en ville de Neuchâtel.

Dans son éditorial de novembre 1968, la revue *Exigence*, publiée par le TPN, fait une longue description de la Maison de la culture de Grenoble, inaugurée en février 1968. Elle rend compte de son architecture et décrit son mode de fonctionnement, son financement, et, bien sûr, ses visées culturelles. Mais surtout, l'acte constitutif du centre de culture définit ainsi ses buts : « Développer les arts et la culture en organisant des spectacles théâtraux, musicaux et cinématographiques, des expositions, des conférences et des débats. »<sup>7</sup>

On voit bien qu'au départ, le CCN a d'autres ambitions que de servir de lieu de représentation pour les spectacles d'une troupe amateur. Un coup d'œil à la programmation nous montre que, dès la première saison, tous les domaines culturels vont être abordés. Le répertoire théâtral se veut neuf, il privilégie les textes contemporains rarement mis en scène, les auteurs suisses (Walter Weideli, Max Frisch, Bernard Liègme), les formes encore inédites (cabarets musicaux, créations collectives). Les projections cinématographiques<sup>8</sup>, souvent proches du documentaire, ont un net caractère politique. En musique, l'accent est mis sur les musiques du monde en faveur à l'époque : musique roumaine, latino-américaine ou folk breton. Les expositions sont ouvertes aux artistes neuchâtelois.

## UNE PROFESSIONNALISATION RAPIDE

Deux codirecteurs sont engagés : Jacques de Montmollin et Bernard André, remplacé l'année suivante par André Oppel. Salariés chacun pour un demi-poste, ils doivent compléter leurs revenus par une activité professionnelle annexe durant les deux premières années. En 1971, la Ville de Neuchâtel leur délègue la programmation culturelle de la salle de la Cité universitaire qui vient de s'ouvrir. Ce nouveau mandat leur permet alors de compléter leurs demi-postes et de travailler uniquement pour le CCN. La même année, un technicien régisseur (pour les éclairages) est engagé pour un poste partiel.

Le lien avec les professionnels de la culture était déjà perceptible à l'ouverture du Centre : parmi les personnes à l'origine du CCN, Bernard André, André Oppel et Claude Schumacher ont tous les trois joué dans la première troupe du Théâtre populaire romand de Marcel Tassimot. Sans formation théâtrale professionnelle à proprement parler (Bernard André a travaillé comme libraire et caissier dans une banque ; André Oppel est graphiste, il a joué dans la compagnie amateur Scaramouche ; Claude Schumacher a une formation universitaire en lettres), ils ont néanmoins été associés à la seule et première troupe professionnelle du canton. De même, dans les débuts du centre, on relève la présence très active de la comédienne Anne-Marie Jan, formée avec Charles Joris au Théâtre national de Strasbourg. Elle donne un cours de théâtre et monte de nombreux spectacles. Rappelons qu'elle deviendra ensuite actrice au Théâtre populaire romand durant de nombreuses années.

## LA RECHERCHE D'APPUIS FINANCIERS SOLIDES AUPRÈS DE LA VILLE ET DU CANTON

Avant même l'ouverture du CCN, le Canton, par son conseiller d'État Gaston Clottu, fait un don de 30000 fr. pour l'aménagement des locaux. Une fois la salle trouvée, la troupe du Poche s'organise sous la forme d'une

---

<sup>5</sup> La Commission du théâtre, dite « commission Haldimann » du nO111 de son président, est chargée de « rapporter sur la situation du théâtre en pays neuchâtelois ». Réunie en

avril 1971, elle produit S011 rapport en juillet 1972. Elle est créée à l'initiative du conseiller d'État neuchâtelois François Jeanneret.

<sup>6</sup> Par exemple dans les travaux de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse, présidée par Gaston Clottu, qui a commencé son travail en 1969 ce qui livre son rapport en 1975.

<sup>7</sup> Acte constitutif du centre de culture, 18 novembre 1968, art. 2.

<sup>8</sup> Le CCN met sur pied un ciné-club. Rappelons que la première intervention de Malraux au sujet des Maisons de la culture a lieu au Festival de Cannes de 1959 er qu'il y parle des ciné-clubs, qui mettent à la portée de tous les films de qualité,

Fondation, qui comprend un représentant du Canton et un de la Ville ; les rencontres régulières favorisent l'échange d'idées, la discussion et certainement aussi les demandes de soutien. C'est la Fondation qui nomme le personnel du centre.

Pour le CCN, l'appui financier de la Ville sera déterminant : il passe de 40000 fr. (1968) à 80000 fr. (1969), puis à 120000 fr. (1970), 161000 fr. (1971), jusqu'à atteindre 235000 fr. (1990-1994). L'aide du canton, elle, passe progressivement de 65000 fr. (1976) à 150000 fr. (1998).

Ce financement privilégié, sans commune mesure avec celui des autres CC dans le canton<sup>9</sup>, marque l'appui que le monde politique donne au CCN. Rappelons que tant André Oppel que Jacques de Montmollin ont siégé au Conseil général de Neuchâtel et au Grand Conseil, l'un dans les rangs socialistes, l'autre sous la bannière libérale, ce qui leur a permis de cultiver un large éventail de relais politiques.

Ce soutien financier est du reste indispensable. La salle du Pommier peut accueillir entre 60 et 90 spectateurs ; pour la saison 1968-1969, la moyenne est de 59 personnes. Le CCN a donc peu de marge de progression pour drainer davantage de spectateurs. C'est pourquoi il milite très fortement dès sa création pour l'ouverture d'un nouveau théâtre à Neuchâtel, qui remplacerait le désuet bâtiment de 1769 (actuellement Maison du Concert), où il pourrait faire jouer une partie des spectacles qu'il invite.

### TISSER DES LIENS AVEC LE PUBLIC

L'idée d'animation culturelle, telle qu'elle est entendue à l'aube des années 1970, a aussi une dimension politique. Il s'agit de faire réfléchir le spectateur en abordant des thèmes d'actualité ou quotidiens, de le déstabiliser par des formes d'art non conventionnelles.

On aime les débats publics, les œuvres engagées, les écritures radicales. Tout centre culturel affiche une ligne artistique.

Corollaire de cette démarche, on s'entoure des spectateurs les plus fidèles, qui deviennent de véritables soutiens à l'institution. Le CCN peut compter sur l'Association neuchâteloise des amateurs de théâtre, dont les membres paient une modeste cotisation de 10 fr. par année leur donnant droit à un tarif d'entrée réduit ainsi qu'à la préséance pour souscrire à un abonnement. L'Association verse chaque année une dizaine de milliers de francs<sup>10</sup> dans la caisse du CCN.

Celui-ci va aussi partir à la rencontre d'autres publics. À plusieurs reprises<sup>11</sup>, il rassemble des comédiens amateurs de tout le canton dans des spectacles de grande envergure, joués sous tente, sous la conduite de professionnels. Ces représentations permettent de réunir les publics de chacune des troupes participantes. Le CCN organise trois festivals de spectacles de rue<sup>12</sup>, faisant intervenir le théâtre dans les lieux de vie quotidiens des gens. En collaboration avec deux passionnés, il met sur pied Festi'Jazz<sup>13</sup>, développe Passion-cinéma (sorte de mini-saison de ciné-club, dès 1991) et il donne naissance à la Lanterne magique (1992), club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans. Dès 1969, il propose aussi des cours de danse, de technique (éclairages), de décoration, de théâtre et d'expression corporelle, mettant en relation les praticiens professionnels et les amateurs.

Le CCN se tourne aussi vers les jeunes ; une troupe de comédiens adolescents ainsi qu'une mini-saison pour les enfants sont mises sur pied au cours des années 1970. Puis, en 1981, il ouvre l'École de théâtre amateur, qui rencontre un immense succès (environ soixante élèves chaque année). Les professeurs sont issus de la scène professionnelle ou semi-professionnelle. La formation court sur trois ans, avec un concours éliminatoire à la fin de chaque année. De nombreux comédiens amateurs du canton ont suivi ces cours ; certains d'entre eux ont ensuite entrepris une carrière professionnelle.

De toutes ses activités, le centre entend tirer un bénéfice en termes de reconnaissance de son rayonnement culturel, qu'il fait valoir lorsqu'il déplore le manque de soutien financier qu'il trouve auprès des communes du littoral neuchâtelois.

---

9 Par comparaison, le Centre de culture ABC, à La Chaux-cie-Fonds, touche 12500 Fr. de la Ville et 10500 Fr. du Canton en 1970. Entre 1990 et 1996, il obtient de 85000 à 100000 Fr. de la Ville et de 25000 à 33250 Fr. du Canton.

10 Les autres centres culturels du canton, ainsi que le Théâtre populaire romand, connaissent aussi ce système, dit des «membres-amis».

11 Les Diables de Loudun en 1974 ; Frank V, de Dürrenmatt, en 1983.

12 En 1988, 1989 et 1990.

13 De 1991 il 1998. La manifestation existe maintenant 50 LIS le nom de Festi'Neuch. [www.festineuch.ch].

## **LES ANNÉES 2000 : REDÉFINITION DE LA MISSION**

Au début des années 1990, les volées successives d'élèves de l'École de théâtre favorisent la formation de troupes d'amateurs plus ou moins éphémères, mais productives, qui cherchent des lieux où montrer leurs spectacles. En même temps, les troupes professionnelles indépendantes deviennent de plus en plus nombreuses dans le canton. Enfin, le Passage, nouveau théâtre de la ville, s'ouvre en 2000. Il draine un large public.

Dans ces circonstances, le CCN est contraint de redéfinir son rôle dans la vie culturelle neuchâteloise. A partir de 1999, la salle du Pommier se ferme aux amateurs. Paradoxalement, les comédiens formés à l'École se voient contraints de chercher ailleurs des salles prêtes à les accueillir.

La programmation se replie sur le théâtre professionnel de petit format. En 2002, l'arrivée de Roberto Berri au poste de directeur, qui connaît bien les troupes romandes par ses mandats au sein de la Commission des arts de la scène et au Fonds vaudois du théâtre, ouvre le Pommier aux compagnies professionnelles romandes. En contrepartie, cela devait favoriser les tournées des troupes professionnelles neuchâteloises en dehors du canton. Une page s'est tournée. Le développement de l'offre culturelle, le professionnalisme, la spécialisation des divers partenaires culturels a signé la fin du concept généraliste du centre culturel tel qu'il se présentait dans les années 1970.

Notons encore qu'en 2008, profitant de l'achat de l'immeuble par la Fondation, la direction du CCN remplace son logo d'origine par celle d'un arbre évoquant un pommier, en même temps que sur le matériel publicitaire, le terme Théâtre du Pommier tend à se substituer à l'appellation de CCN. La mue a vraiment eu lieu.